

Les deux langages d'action condillacien: corps, langage, connaissances

Thomas Robert

Université de Genève
robertt4@etu.unige.ch

Abstract Condillac's philosophy represents a lifelong effort to explain the origins and developments of human knowledge. The different aspects of his theory are unified by his spiritualistic sensationalism, which is articulated around three poles: the soul, the body and the signs. In order to understand Condillac's explanation of the origins and developments of human knowledge, it is particularly necessary to study the relations between the soul and the body through the signs. The two languages of action, which can be defined as languages composed of gestures and cries, are evidence for such relations. Moreover, the transition between the natural signs and the conventional signs, illustrated by the two languages of action, is of paramount importance to explain the shift from practical to theoretical knowledge, which marks the independence gained by the soul on the body and on the exteriority.

In this paper, Condillac's two languages of action are studied in order to underline the importance of the body in the acquisition of human knowledge, both practical and theoretical. Artistic considerations also result from such an enquiry, particularly with respect to prosody, opening a perspective on the relations between the body and the origin of language and of human artistic expression.

Keywords: Sensationalism; Natural language; Conventional language; Semiotics; Prosody

1. Introduction

La richesse de la philosophie de Condillac n'est plus à démontrer. Le sensualisme de l'abbé français est, en effet, plus qu'une simple redite francophone de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke. Condillac, dès l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, fixe l'entreprise philosophique qu'il poursuivra, l'étayant de manière extrêmement fructueuse, toute sa vie, à savoir déterminer l'origine et le développement de toute connaissance humaine. Ce que nous pourrions qualifier de proto-évolutionnisme, le philosophe proposant de suivre l'évolution psychologique de l'humain minimal et de l'animal, faisant dialoguer et comparant ces deux archétypes, permet à Condillac de développer non seulement une philosophie de la connaissance, mais également une philosophie de l'éducation et une philosophie du langage, ou plutôt une philosophie linguistique, toutes trois étant intrinsèquement liées par un sensualisme spiritualiste unificateur. L'affirmation que les sens sont la cause occasionnelle de l'âme résume à elle seule la base de la théorie condillacienne. Le sensualisme spiritualiste de Condillac ne peut, par définition, que mettre en rapport l'âme et le corps, celui-ci fournissant la possibilité à celle-là de s'exprimer en

tant qu'organe de la sensation et de développer toutes ses facultés suivant une progression graduelle. Or, le développement des facultés de l'âme, de même que l'acquisition de toute connaissance, est tributaire de l'acception triple que Condillac donne aux signes, i.e. accidentels, naturels, conventionnels. Or, comprendre le passage des signes accidentels et naturels aux signes conventionnels constitue une résolution du problème de l'origine du langage à travers la relation entre âme et corps. La solution condillacienne au problème de l'origine du langage se fait à travers l'affirmation d'un double langage d'action, à entendre comme langage gestuel couplé aux cris naturels. Conformément à sa théorie d'acquisition graduelle des facultés et des connaissances par réflexion, le passage du premier au second langage d'action préfigure l'émergence du langage conventionnel et de l'accomplissement, c'est-à-dire la maîtrise, de la faculté cardinale qu'est l'analyse. Nous nous proposons de souligner l'importance du corps dans l'acquisition des connaissances et plus particulièrement du langage conventionnel à travers l'étude des deux langages d'action condillaciens. Pour ce faire, nous exposerons brièvement les notions essentielles à la compréhension de l'œuvre de Condillac. Puis, nous examinerons, l'un après l'autre, les deux langages d'action. Enfin, nous soulignerons l'importance du corps dans l'acquisition de la parole se traduisant dans la prosodie des premières langues et dans l'expression artistique.

2. Ame et signes

Trois pôles interagissent dans la philosophie condillacienne, à savoir l'âme, le corps et les signes. La distinction entre l'âme et le corps apparaît clairement par leur fonction respective. Celui-ci est une étendue, et donc une multitude, dont la fonction est de se mouvoir tandis que celle-là est le lieu, l'organe de la sensation et de la pensée, de par son unité. Ainsi, toute être sensible est doté d'une âme. Les animaux sont donc pourvus d'une âme, que l'homme reconnaît par analogie, par vérité de sentiment. La distinction entre l'homme et l'animal, même si elle est, en définitive, le résultat d'une distinction d'essence et non de degré, se joue dans la relation entre le corps et l'âme, s'illustrant à travers l'accès, ou degrés d'accès, aux différentes sortes de signes. En effet, les signes sont le seul moyen de liaison des idées et donc d'acquisition de connaissances, pratiques ou théoriques. A ce titre, il convient de souligner la triple acception du terme "signe" par Condillac :

Je distingue trois sortes de signes: 1° les signes accidentels, ou les objets que quelques circonstances particulières ont liés avec quelques-unes de nos idées ; ensorte qu'ils sont propres à les réveiller. 2° les signes naturels, ou les cris que la nature a établis pour les sentiments de joie, de crainte, de douleur, etc. 3° Les signes d'institution, ou ceux que nous avons nous-mêmes choisis, et qui n'ont qu'un rapport arbitraire avec nos idées. (CONDILLAC 2002: 34)

Les signes accidentels sont le fruit de la relation la plus primaire entre l'âme et l'extériorité par l'entremise du corps. A travers les signes accidentels, l'individu acquiert des connaissances pratiques. En effet, les signes accidentels sont le résultat des facultés les plus primaires de l'âme, à savoir la perception (impression occasionnée dans l'âme par l'action des sens), la conscience de la perception et l'attention (direction de la conscience). L'extériorité éveille l'âme et unifie l'individu, à travers la construction de ce dernier en tant que composé d'âme et de corps opposé à cette même extériorité, et permet le développement des signes

accidentels, nécessaires aux opérations suivant la réminiscence (conscience du moi et conscience de la répétition des perceptions). L'acquisition des signes accidentels, nécessairement issue de la vie sensible, permet l'apprentissage de toute connaissance purement pratique à travers l'imagination :

Le premier effet de l'attention, l'expérience l'apprend ; c'est de faire subsister dans l'esprit, en l'absence des objets, les perceptions qu'ils ont occasionnées. Elles s'y conservent même ordinairement dans le même ordre qu'elles avoient quand les objets étoient pressens. Par-là il se forme entre elles une liaison, d'où plusieurs opérations tirent, ainsi que la réminiscence, leur origine. Le première est l'imagination: elle a lieu quand une perception, par la seule force de la liaison que l'attention a mise entre elle et un objet, se retrace à la vue de cet objet. (CONDILLAC 2002: 26-27)

L'exercice de l'imagination est synonyme d'utilisation de signes accidentels préalablement acquis. Ainsi, l'imagination n'est que le rappel de la liaison d'idées préalablement acquise et retenue par l'élaboration, naturelle et nécessaire, d'un signe accidentel. Tout comportement instinctif est tributaire, selon Condillac, de cette imagination non maîtrisée, et donc de l'acquisition de signes accidentels. Soulignons qu'une telle définition de l'instinct requiert un apprentissage, c'est-à-dire une instance de réflexion purement pratique permettant l'acquisition des signes accidentels sur lesquels se basera l'imagination non maîtrisée. Au gré des circonstances, l'imagination non maîtrisée dictera alors le comportement de l'individu. L'acquisition des signes accidentels permet, nous l'avons vu, de rendre compte des connaissances pratiques. Les connaissances théoriques, quant à elles, relèvent non plus des signes accidentels mais des signes d'institution. En effet, les connaissances théoriques nécessitent la réflexion, c'est-à-dire le pouvoir de disposer de l'attention, permettant alors, entre autres, l'abstraction et surtout l'analyse, i.e. la décomposition des idées, principe sur lequel Condillac se base pour l'élaboration de sa théorie, décomposant les facultés de l'âme et suivant leur généalogie afin de proposer au lecteur une méthode analytique permettant d'exploiter correctement son propre entendement. Le pendant théorique, c'est-à-dire permettant l'acquisition de connaissances théoriques, de l'imagination est la mémoire :

Cependant il ne dépend pas de nous de réveiller toujours les perceptions que nous avons éprouvées. Il y a des occasions où tous nos efforts se bornent à en rappeler le nom, quelques-unes des circonstances qui les ont accompagnées, et une idée abstraite de perception: idée que nous pouvons former à chaque instant, parce que nous ne pensons jamais sans avoir conscience de quelque perception qu'il ne tient qu'à nous de généraliser. Qu'on songe, par exemple, à une fleur dont l'odeur est peu familière ; on s'en rappellera le nom ; on se souviendra des circonstances où on l'a vue, on s'en représentera le parfum sous l'idée générale d'une perception qui affecte l'odorat ; mais on ne réveillera pas la perception même. Or j'appelle *mémoire* l'opération qui produit cet effet. (CONDILLAC 2002: 27)

Si Condillac n'est pas toujours extrêmement constant dans la distinction entre imagination et mémoire, il est intéressant de conserver cette dernière afin de souligner les deux pôles de la connaissance, à savoir la pratique et la théorie. Si la pratique est du ressort des signes accidentels, la théorie nécessite les signes d'institution. La pratique n'est toutefois pas nécessairement instinctive. En effet,

l'imagination peut être maîtrisée, à l'instar de la mémoire qui l'est toujours, par rappel volontaire des signes accidentels. La génération des différentes facultés de l'âme occasionnées par le corps et acquises par l'usage des signes est ainsi résumée par Condillac :

Je me suis attaché dans ces analyses à faire voir la dépendance des opérations de l'ame, et comment elles s'engendrent toutes de la première. Nous commençons par éprouver des perceptions dont nous avons conscience. Nous formons-nous ensuite une conscience plus vive de quelques perceptions, cette conscience devient attention. Dès-lors les idées se lient, nous reconnaissons en conséquence les perceptions que nous avons eues, et nous nous reconnaissons pour le même être qui les a eues: ce qui constitue la réminiscence. L'ame réveille-t-elle ses perceptions, les conserve-t-elle, ou en rappelle-t-elle les signes ? C'est l'imagination, contemplation, mémoire: et si elle dispose elle-même de son attention, c'est réflexion. Enfin, de celle-ci naissent toutes les autres. C'est proprement la réflexion qui distingue, compare, compose, décompose et analyse ; puisque ce ne sont-là que différentes manières de conduire l'attention. De-là se forment, par une suite naturelle, le jugement, le raisonnement, la conception ; et résulte l'entendement. (CONDILLAC 2002: 47-48)

Si les connaissances pratiques issues de la vie sensitive sont acquises naturellement par l'usage des signes accidentels, les connaissances théoriques ne peuvent être acquises que par l'usage des signes d'institution. Or, seul les êtres humains, si l'on prend uniquement les espèces mortelles, peuvent développer les signes d'institution, qui nécessitent une âme particulière distinguant par essence et non par degré l'homme des espèces inférieures. Cependant, l'élaboration des signes d'institution, au contraire de celle des signes naturels, n'est pas directement issue de la vie sensitive de l'âme humaine. Un long apprentissage, dépendant de facteurs divers, est nécessaire à l'émergence puis au développement des signes d'institution. Les signes naturels, composants du langage d'action, constituent la liaison d'apprentissage essentielle entre signes accidentels et signes d'institution, entre connaissance théorique et pratique. C'est cette liaison par les deux instances de langage corporel que nous étudierons dans les prochaines sections de notre travail.

3. Les deux langages d'action

3.1. Le premier langage d'action

Afin d'expliquer l'origine des connaissances humaines qui doit servir de modèle à l'acquisition de nouvelles connaissances, Condillac élabore une fiction rationnelle. Cette stratégie est utilisée à plusieurs reprises par l'abbé français. La statue, c'est-à-dire l'humain minimal, du *Traité des sensations* tout comme le couple d'enfant de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* sont autant d'instances de fictions rationnelles. Concernant le langage, les considérations aussi bien physiologiques que psychologiques et sociales sont d'une importance certaine. Comme nous l'avons souligné, le passage des connaissances pratiques aux connaissances théoriques nécessitent l'élaboration du langage conventionnel. Or, les deux langages d'action permettent cette évolution graduelle de la pratique à la théorie :

les mots nous sont absolument nécessaires pour nous faire des idées de toutes espèces ; et nous verrons bientôt que les idées abstraites et générales ne sont que

des dénominations. Tout confirmera donc que nous ne pensons qu'avec le secours des mots. C'en est assez pour faire comprendre que l'art de raisonner a commencé avec les langues ; qu'il n'a pu faire de progrès qu'autant qu'elles en ont fait elles-mêmes ; et que par conséquent elles doivent renfermer tous les moyens que nous pouvons avoir pour analyser bien ou mal. Il faut donc observer les langues ; il faut même, si nous voulons connaître ce qu'elles ont été à leur naissance, observer le langage d'action d'après lequel elles ont été faites. (CONDILLAC 1970: 401-402)

Les deux langages d'action, et particulièrement le premier langage d'action, doivent être considérés comme des langages parfaitement naturels, issus de la vie sensitive, et permettant le développement des facultés de l'âme, si de tels développement lui sont possibles, comme c'est le cas pour l'homme et en aucun cas pour les animaux. Le caractère corporel des deux langages d'action est absolument primordial. En effet, ils sont le résultat des sensations transmises à l'âme par le corps et de l'agitation de l'âme exprimée à travers le corps. Les deux langages d'action sont donc entièrement déterminés par l'organisation corporelle, d'un côté par la transmission des sensations, de l'autre par l'expression de l'agitation de l'âme. Les signes naturels, c'est-à-dire les cris et les gestes exprimant corporellement l'agitation de l'âme, sont donc les composants des deux langages d'action. Nous avons jusqu'à présent évoqué les caractéristiques communes aux deux langages d'action. Il convient maintenant d'évoquer la distinction entre ces deux instances de langage naturel. A ce titre, le problème de la production et de la compréhension des signes composants les deux langages d'action les distinguent l'un de l'autre. En effet, le premier langage d'action est purement instinctif. Nous avons souligné que tout instinct n'est qu'une habitude préalablement acquise par réflexion pratique. Toutefois, les cris ainsi que les gestes naturels du premier langage d'action ne sont pas, dans le cadre de leur production, appris. Ils sont directement l'expression de l'agitation de l'âme, liant ainsi de manière flagrante les deux pôles de tout être sentant, i.e. son âme et son corps. Un tel lien est primordial pour la théorie évolutionniste de l'origine du langage telle qu'elle est développée par Condillac. Si la production du premier langage d'action exprime le lien intrinsèque entre la base de tout langage et le corps, la compréhension représente déjà une transition mettant en scène les premières facultés de l'âme, c'est-à-dire celles permettant l'acquisition de connaissances pratiques. En effet, la compréhension doit en premier lieu être acquise de manière réflexive :

Quant aux cris naturels, cet homme les formera, aussi-tôt qu'il éprouvera les sentiments auxquels ils sont affectés. Mais ils ne seront pas, dès la première fois, des signes à son égard, puisqu'au lieu de réveiller des perceptions, ils n'en seront que des suites. Lorsqu'il aura souvent éprouvé le même sentiment, et qu'il aura, tout aussi souvent, poussé le cri qui doit naturellement l'accompagner, l'un et l'autre se trouveront si vivement liés dans son imagination, qu'il n'entendra plus le cri qu'il n'éprouve le sentiment en quelque manière. C'est alors que ce cri sera un signe ; mais il ne donnera de l'exercice à l'imagination de cet homme que quand le hasard le lui fera entendre. Cet exercice ne sera donc pas plus à sa disposition que dans le cas précédent. Il ne foudroierait pas m'opposer qu'il pourroit, à la longue, se servir de ces cris, pour se retracer à son gré les sentiments qu'ils expriment. Je répondrais qu'alors ils cesseroient d'être des signes naturels, dont le caractère est de faire connoître par eux-mêmes, et indépendamment du choix que nous en avons fait, l'impression que nous éprouvons, en occasionnant quelque chose de semblable chez les autres. Ce seroient des sons que cet homme auroit choisis, comme nous avons

fait ceux de crainte, de joie, etc. Ainsi il auroit l'usage de quelques signes d'institution (CONDILLAC 2002: 34-35)

Un signe, pour être considéré comme tel, doit être source et non suite de perception. Ainsi, les cris et gestes naturels, dans leur production seule, ne sont pas des signes naturels avant qu'une première instance de compréhension réflexive ne les transforme comme tels. A l'instar des signes accidentels, les signes naturels sont acquis par expérience. Si les signes accidentels mettent en jeu une relation entre l'individu et l'extériorité, guidant ce dernier par habitude, par instinct, grâce à l'imagination, aux connaissances pratiques, les signes naturels concernent une connaissance de soi, de l'agitation de son âme, certes provoquée par l'extériorité mais exprimant l'intériorité. Le problème de la compréhension d'autrui, dans le cadre du premier langage d'action, peut alors être posé. Condillac pourrait tout à fait baser la compréhension du premier langage d'action sur la production des cris et gestes naturels, ces derniers agissant comme autant de *stimuli* agitant l'âme et provoquant une réaction corporelle. Toutefois, une telle compréhension d'autrui ferait l'économie de toute instance de signes naturels, ce qui irait parfaitement à l'encontre de la philosophie condillacienne et particulièrement de sa théorie évolutionniste de l'origine du langage. Ainsi, les signes naturels d'autrui ne sont compréhensibles que par réflexivité. Les signes naturels étant d'abord acquis individuellement, la compréhension d'autrui n'est possible qu'une fois l'imagination capable de rappeler la perception alliée au cri ou geste naturel émis par autrui. Le premier langage d'action est donc caractéristique du sensualisme spiritualiste de Condillac. Les éléments constitutifs du premier langage d'action sont certes parfaitement tributaires de l'organisation corporelle ; cependant la production de signes naturels, fruit d'une compréhension individuelle, marque l'importance de la réflexion pratique d'autant plus prégnante dans le cas de la compréhension d'autrui.

3.2.1. Le passage au second langage d'action

La distinction entre les deux langages d'action n'est clairement thématifiée qu'à partir de la *Grammaire*. Toutefois, la fiction rationnelle de l'origine du langage développée dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* laisse déjà transparaître cette duplicité du langage d'action. Condillac imagine deux enfants isolés, après le déluge, dans un désert. Ces enfants ne connaissent aucun signe. Alors qu'ils vivent séparément, ces enfants se développent à l'instar de la statue du *Traité des sensations* et sont, dans un premier temps, bornés à des connaissances pratiques, c'est-à-dire riviés aux circonstances et dirigés par l'instinct, par une imagination non maîtrisée. Ce n'est que rassemblés qu'ils peuvent d'abord développer le premier langage d'action, c'est-à-dire l'étendre à autrui :

Quand ils vécurent ensemble, ils eurent occasion de donner plus d'exercice à ces premières opérations ; parce que leur commerce réciproque leur fit attacher aux cris de chaque passion les perceptions dont ils étoient les signes naturels. Ils les accompagnoient ordinairement de quelque mouvement, de quelque geste ou de quelque action, dont l'expression étoit encore plus sensible. Par exemple, celui qui souffroit, parqu'il étoit privé d'un objet que ses besoins lui rendoient nécessaires, ne s'en tenoit pas à pousser des cris: il faisoit des efforts pour l'obtenir ; il agitoit sa tête, ses bras et toutes les parties de son corps. L'autre, ému à ce spectacle, fixoit les yeux sur le même objet ; et, sentant passer dans son ame des sentiments dont il n'étoit pas encore capable de se rendre raison, il

souffroit de voir souffrir ce misérable. Dès ce moment, il se sent intéressé à le soulager ; et il obéit à cette impression, autant qu'il est en son pouvoir. Ainsi, par le seul instinct, ces hommes se demandoient et se prêtoient des secours. Je dis *par le seul instinct*, car la réflexion n'y pouvoit encore avoir part. L'un ne disoit pas: *il faut m'agiter de telle manière, pour lui faire connoître ce qui m'est nécessaire et pour l'engager à me secourir* ; ni l'autre: *je vois à ses mouvements qu'il veut telle chose, je vais lui en donner la jouissance*: mais tous deux agissoient en conséquence du besoin qui les pressoit davantage. (CONDILLAC 2002: 100-101)

Le premier langage d'action prend une dimension sociale dans la fiction rationnelle développée par Condillac. Plus qu'une simple inter-compréhension instinctive, le premier langage d'action est à la base de la société. Les signes naturels, compris réflexivement, ne se bornent pas à avertir, non intentionnellement, autrui de telle ou telle situation, ils constituent également un appel à l'aide non volontaire. Or, pour que cet appel à l'aide débouche sur une action à même de le satisfaire, les signes naturels doivent éveiller un sentiment de pitié pour l'être sentant exprimant un malaise que tout individu l'ayant déjà ressenti à plusieurs reprises associe avec les cris et gestes naturels émis involontairement. En définitive, une proto-société est fondée par l'expression corporelle de l'agitation de l'âme comprise par apprentissage individuel de la relation entre âme et corps. Le passage au second langage d'action, volontaire quant à sa production, peut alors s'expliquer de manière parfaitement graduelle :

Cependant les mêmes circonstances ne purent se répéter souvent, qu'ils ne s'accoutumassent enfin à attacher aux cris des passions, et aux différentes actions du corps, des perceptions qui y étoient exprimées d'une manière si sensible. Plus ils se familiarisèrent avec ces signes, plus ils furent en état de se les rappeler à leur gré. Leur mémoire commença à avoir quelque exercice ; ils purent disposer eux-mêmes de leur imagination, et ils parvinrent insensiblement à faire avec réflexion ce qu'ils n'avoient fait que par instinct. D'abord tous deux se firent une habitude de connoître, à ces signes, les sentiments que l'autre éprouvoit dans le moment ; ensuite ils s'en servirent pour se communiquer les sentiments qu'ils avoient éprouvés. (CONDILLAC 2002: 101)

L'utilisation répétée des signes naturels permet, peu à peu, la maîtrise de l'imagination, c'est-à-dire le rappel volontaire des signes naturels. Ce détachement des circonstances permet également l'émission volontaire des cris et gestes naturels qui constitue la base du second langage d'action. Or, l'accomplissement du passage au second langage d'action requiert un peu plus que la simple répétition de l'usage des signes naturels évoquée ci-dessus. L'appel à la notion d'analyse, nécessaire à toute connaissance théorique, est ici essentiel. En effet, le premier langage d'action nous est apparu comme permettant d'acquérir des connaissances pratiques. Le second langage d'action, de par sa production volontaire, ne permet, à première vue, pas de progrès dans les connaissances. Cependant, le passage au second langage fait appel à une caractéristique essentielle du premier langage d'action, à savoir la simultanéité de l'expression :

Le propre de l'action n'est pas d'analyser. Comme elle ne représente les sentiments que parce qu'elle en est l'effet, elle représente à la fois tous ceux que nous éprouvons au même instant, et les idées simultanées dans notre pensée sont naturellement dans ce langage. (...) Les hommes commencent à parler le

langage d'action aussitôt qu'ils sentent ; et ils parlent alors sans avoir le projet de communiquer leurs pensées. Ils ne formeront le projet de le parler pour se faire entendre, que lorsqu'ils auront remarqué qu'ont les a entendus: mais dans les commencemens ils ne projettent rien encore, parce qu'ils n'ont rien observé. Tout est donc confus pour eux dans leur langage ; et ils ne démêleront rien, tant qu'ils n'auront pas appris à faire l'analyse de leurs pensées. (CONDILLAC 1970: 402-403)

Le premier langage d'action est instinctif et n'est le fruit d'une réflexion, nécessaire à l'acquisition des signes naturels, que pratique. Les connaissances théoriques nécessitant les signes conventionnels permettant l'analyse, c'est-à-dire la décomposition et la composition des idées, ne sauraient être acquises par le premier langage d'action. Le second langage d'action, issu du besoin de communiquer, tend, nécessairement, à la décomposition, à la première instance d'analyse :

[Les hommes] ont besoin de se donner des secours. Donc chacun d'eux a besoin de se faire entendre, et par conséquent de s'entendre lui-même. D'abord ils obéissent à la nature ; et sans projet, comme nous venons de le remarquer, ils disent à la fois tout ce qu'ils sentent, parce qu'il est naturel à leur action de le dire ainsi. Cependant celui qui écoute des yeux n'entendra pas, s'il ne décompose pas cette action, pour en observer l'un après l'autre les mouvements. Mais il lui est naturel de la décomposer, et par conséquent il la décompose avant d'en avoir formé le projet. Car, s'il en voit à la fois tous les mouvements, il ne regarde au premier coup d'œil que ceux qui le frappent davantage ; au second, il en regarde d'autres ; au troisième, d'autres encore. Il les observe donc successivement, et l'analyse en est faite. Chacun de ces hommes remarquera donc tôt ou tard qu'il n'entend jamais mieux les autres que lorsqu'il a décomposé leur action ; et par conséquent il pourra remarquer qu'il a besoin, pour se faire entendre, de décomposer la sienne. Alors il se fera peu à peu l'habitude de répéter, l'un après l'autre, les mouvements que la nature lui fait faire à la fois, et le langage d'action deviendra naturellement pour lui une méthode analytique. (CONDILLAC 1970: 404)

L'utilisation du premier langage d'action permet de fonder une proto-société, basée sur la pitié. Or, la compréhension d'autrui, issue de l'acquisition individuelle des signes naturels, développe, par habitude répétée, une première instance d'analyse, une décomposition des signes naturels. De même, l'utilisation répétée des signes naturels amène la maîtrise de l'imagination, c'est-à-dire la possibilité de rappeler volontairement ces signes-là. La possibilité de communiquer à dessein est alors réalisée. Or, l'expérience préalable de la compréhension d'autrui amène naturellement à la décomposition du second langage d'action provoquant, corollairement, une décomposition de l'agitation de l'âme. L'analyse est ainsi acquise par apprentissage, non seulement réflexif mais également à travers autrui, de la relation entre âme, corps et extériorité. L'acquisition de l'analyse permet ainsi la possibilité de créer de nouveaux signes artificiels, par analogie avec la maîtrise, acquise par décomposition, des signes naturels, et aussi d'atteindre des connaissances théoriques, grâce à l'usage des signes artificiels par la mémoire. En définitive, les deux langages d'action permettent bel et bien le passage des connaissances pratiques aux connaissances théoriques. Le premier langage d'action représente l'éveil de l'âme et de son expression à travers la vie sensitive et la corporalité. Il permet également l'émergence d'une proto-société nécessaire au développement des facultés de l'âme. Le second langage d'action illustre le détachement des circonstances, la

maîtrise du corps par l'acquisition de l'analyse. Tout développement ultérieur de l'âme, et donc du langage, s'explique par analogie du passage au langage d'action. La question de l'animalité peut alors être posée. Les animaux possèdent le premier langage d'action. De même, il est indéniable que certains animaux vivent en communauté. Toutefois, les animaux ne dépassent jamais les connaissances pratiques, ne se détachent jamais des circonstances puisqu'ils ne peuvent développer le langage d'action artificiel, le second langage d'action. Condillac fait appel à une distinction d'essence entre l'homme et l'animal pour expliquer la limitation des besoins malgré la reconnaissance d'une proto-société animale. Laissant de côté la question de l'animalité ainsi que celle du développement de la parole, questions souvent traitées, nous allons développer, dans la dernière section de notre étude, l'expression et l'influence des diverses formes du second langage d'action, du langage d'action artificiel, versant par trop abandonné par les commentateurs de Condillac.

3.2.2. Expressions et influences du second langage d'action

Une fois le passage au second langage d'action assuré, la possibilité de créer des signes conventionnels par analogie constitue la résolution condillacienne au cercle des origines du langage. Toutefois, il convient également de souligner toute l'argumentation, souvent délaissée au profit de l'étude de l'élaboration des signes d'institution, concernant l'influence du corps dans l'apprentissage de la parole considérée plus physiologiquement que psychologiquement, même si ces deux pôles sont indéniablement liés dans la théorie de Condillac. La fiction rationnelle de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* aborde déjà le passage des gestes et des cris aux sons articulés :

Cependant ces hommes ayant acquis l'habitude de lier quelques idées à des signes arbitraires, les cris naturels leur servirent de modèle, pour se faire un nouveau langage. Ils articulèrent de nouveaux sons, et, en les répétant plusieurs fois, et les accompagnant de quelque geste qui indiquoit les objets qu'ils vouloient faire remarquer, ils s'accoutumèrent à donner des noms aux choses. Les premiers progrès de ce langage furent néanmoins très-lens. L'organe de la parole étoit si inflexible qu'il ne pouvoit facilement articuler que peu de sons fort simples. (CONDILLAC 2002: 101)

Le langage d'action étant capable d'exprimer toutes les agitations de l'âme, ce dernier constitue un grand obstacle au développement de la parole. Celle-là ne s'impose que lentement, laissant une longue période de transition, marquant l'importance de l'apprentissage physiologique des sons articulés à partir des gestes et des cris, que Condillac croit pouvoir reconnaître dans la prosodie des premières langues et l'expression artistique des civilisations de l'Antiquité. Ainsi la prosodie des premières langues était, selon Condillac, quasi chantée. Issus de l'influence du langage d'action, les premiers sons articulés étaient calqués sur les mouvements du corps. Les premiers sons articulés faisaient donc preuve d'une inflexion très marquée, conforme à la rudesse de leurs organes d'expression, à la nécessité de se comprendre, aux faibles nombres de sons articulés connus et enfin à la tendance imitative des premières langues. Nous terminerons notre étude sur l'expression artistique du langage d'action, et spécialement de la déclamation de l'art du pantomime. Issue de la prosodie des premières langues, la prosodie des langues

grecques et latine, ainsi que la déclamation fait appel à l'harmonie. La déclamation gréco-latine répond aux deux caractéristiques essentielles du chant, à savoir la modulation (intonation, inflexion) et le mouvement (rythme), tous deux calqués sur les mouvements du corps. La rhétorique use donc des mêmes ressorts que les cris et gestes d'appels à l'aide du premier langage d'action. Si la philosophie utilise l'analyse, le pouvoir de la rhétorique, pour les peuples qui ne sont pas encore habitués à un langage fortement décomposé, est bien plus à même de convaincre, par un appel réflexif, primitif, aux agitations de l'âme à travers des gestes marqués et des intonations calquées sur les mouvements du corps et rappelant les cris naturels. La prosodie et la déclamation quasi-chantée des Grecs et des Latins influencent à leur tour les gestes et développent un retour parfaitement artificiel au langage d'action :

Si, comme je l'ai dit, il est naturel à la voix de varier ses inflexions à proportion que les gestes le sont davantage, il est également naturel à des hommes qui parlent une langue dont la prononciation approche beaucoup du chant, d'avoir un geste plus varié: ces deux choses doivent aller ensemble. En effet, si nous remarquons dans la prosodie des Grecs et des Romains quelques restes du caractère du langage d'action, nous devons, à plus forte raison, en apercevoir dans les mouvements dont ils accompagnoient leurs discours. Dès-là nous voyons que leurs gestes pouvoient être assez marqués pour être appréciés. Nous n'aurons donc plus de peine à comprendre qu'ils leur aient prescrit des règles, et qu'ils aient trouvé le secret de les écrire en notes. (CONDILLAC 2002: 115)

Le retour, artificiel, au langage d'action n'est complet que lorsque le pantomime, détaché de toute déclamation, s'impose comme art. Ce retour au corps prouve la ténacité des liens entre signes d'institution et corporalité. Cette relation se poursuit de tout temps. Ainsi, la double influence entre corps et langage est constatable, pour Condillac, dans l'expression artistique de son temps. Le détachement du langage d'action, par le développement de l'analyse, ayant provoqué un amoindrissement de l'intonation, le retour au corps dans l'art théâtral est contenu au visage, au regard, les gestes amples apparaissant comme non naturels. En définitive, si le corps a déterminé la parole, la parole ne cesse, par la suite de canaliser l'expression la plus primitive, qu'elle soit gestuelle ou vocale.

4. Conclusion

Le sensualisme spiritualiste de Condillac se base, par définition, sur une liaison entre l'âme et le corps. Toutefois, le philosophe français ne se contente pas d'établir cette relation par de simples formules rhétoriques. L'utilisation de la fiction rationnelle, qu'elle concerne l'origine du langage ou la construction de l'individu sentant par la statue du *Traité des sensations*, permet à Condillac d'étudier scrupuleusement l'union de l'âme et du corps, l'éveil de celle-là par celui-ci. Un véritable évolutionnisme psychologique est proposé par le philosophe français, évolutionnisme préfigurant la révolution à venir au siècle suivant, notamment par la comparaison entre animalité et humanité minimale. Il est certain que le propre de l'homme est préservé par une différence d'essence affirmée, malgré une certaine confusion dans la phénoménalité entre l'humain minimal et l'animal, au niveau de l'âme, bien sûr, mais également au niveau du corps, l'animal ne possédant pas un sens du toucher aussi développé que l'homme. La réflexion sur les signes unifie l'évolutionnisme condillacien. La décomposition en trois parties distinctes du signe permet à Condillac

d'expliciter la relation entre âme et corps: l'éveil de l'âme à partir des signes accidentels, permettant l'acquisition de connaissances pratiques, puis la prise de contrôle de cette dernière, le détachement des circonstances survenant par utilisation de l'analyse se développant à partir de l'acquisition puis de la maîtrise des signes naturels permettant, en définitive, l'élaboration des signes artificiels, des signes d'institution. Par une argumentation suivant le principe de décomposition analytique, Condillac propose une explication de l'acquisition de toutes les connaissances humaines, une théorie de l'origine et du développement du langage et enfin une philosophie de l'éducation. L'importance du corps dans l'origine et le développement du langage nécessite, pour être mise en lumière dans le cadre de la théorie condillacienne, une étude du double langage d'action, que nous avons entreprise dans ce travail. Le corps est, à travers les gestes et les cris, le premier moyen d'exprimer l'agitation de l'âme. Cette expression naturelle, involontaire, permet à l'individu de se construire face à l'extériorité, par compréhension réflexive transformant les cris et les gestes en signes naturels. Ces derniers permettent alors l'élaboration d'une proto-société nécessaire au dépassement des circonstances, à l'acquisition de réels signes d'institution motivés par le passage au second langage d'action, à la volonté communicative appelant la première instance d'utilisation de l'analyse par décomposition des cris et gestes naturels. La relation entre corps et langage ne se termine pas avec le développement de la parole, elle-même calquée, dans les premières langues, sur les mouvements du corps. Le lent détachement du langage d'action permet, de tout temps, un retour artificiel à ce dernier, illustrant, dans l'expression artistique, la relation entre corps et langage, au niveau essentiel tout comme au niveau particulier, marquant l'état de développement de la faculté d'analyse. Quoiqu'il en soit, la relation au corps, au niveau de l'expression, n'est jamais perdue, tant elle est intrinsèquement liée dans le contexte sensualiste, elle n'est, en définitive, que modifiée. Condillac peut ainsi être considéré comme un précurseur de l'étude de la relation, très porteuse actuellement, entre corps, langage et connaissances.

Bibliographie

AARSLEFF, Hans (1982), *From Locke to Saussure. Essays on the Study of Language and Intellectual History*, London, The Athlone Press.

AARSLEFF, Hans (2002), « Condillac a-t-il trop donné aux signes ? (Condillac et Wittgenstein) », in BERTRAND, Aliénor [a cura di] (2002), *Condillac, L'origine du langage*, Paris, Presses Universitaires de France.

ANDRESEN, Julie (1982), « Langage naturel et artifice linguistique », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

AUROUX, Sylvain (1979), *La sémiotique des encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*, Paris, Payot.

AUROUX, Sylvain (1981), « Condillac ou la vertu des signes », in CONDILLAC, Etienne Bonnot (de) (1981), *La langue des calculs*, Lille, Presses universitaires de Lille III.

AUROUX, Sylvain (1982), « Empirisme et théorie linguistique chez Condillac », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

AUROUX, Sylvain [a cura di] (1992), *Histoire des idées linguistiques*, tome 2, Liège, Mardaga.

BERTRAND, Aliènor [a cura di] (2002), *Condillac, L'origine du langage*, Paris, Presses Universitaires de France.

BERTRAND, Aliènor (2002), « L'origine du langage entre nature et logique », in BERTRAND, Aliènor [a cura di] (2002), *Condillac, L'origine du langage*, Paris, Presses Universitaires de France.

BERTRAND, Aliènor (2002), « Le langage naturel, condition logique de l'institution des langues », in BERTRAND, Aliènor [a cura di] (2002), *Condillac, L'origine du langage*, Paris, Presses Universitaires de France.

CHARRAK, André (2003), *Empirisme et métaphysique. L' « Essai sur l'origine des connaissances humaines » de Condillac*, Paris, Vrin.

CONDILLAC, Etienne Bonnot (de) (2002), *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Vrin.

CONDILLAC, Etienne Bonnot (de) (1984), *Traité des sensations ; Traité des animaux*, Paris, Fayard.

CONDILLAC, Etienne Bonnot (de), *Grammaire in Œuvres complètes de Condillac*, tome 6, Paris, Lecoq et Durey.

CONDILLAC, Etienne Bonnot (de) (1970), *La logique in Œuvres complètes*, tome 15, Genève, Slatkine.

CONDILLAC, Etienne Bonnot (de) (1981), *La langue des calculs*, Lille, Presses universitaires de Lille III.

DAGOGNET, François (2004), *L'animal selon Condillac. Etude sur le traité des animaux*, Paris, Vrin.

DEMORIS, René (1982), « Condillac et la peinture », in in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

DERRIDA, Jacques (1967), *De la grammatologie*, Paris, Les Editions de Minuit.

DERRIDA, Jacques (1973), *L'Archéologie du frivole*, Paris, Denoël-Gonthier.

DIDIER, Béatrice (1982), « Condillac et la musique », in in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

GUICHET, Jean-Luc (2004), *Traité des animaux*, Paris, Ellipses.

HEIDSIECK, François (1982), « Analyse du discours et métaphysique de l'âme », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

RICKEN, Ulrich (1982), « Linguistique et anthropologie chez Condillac », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

RIEU, Alain-Marc (1982), « Le complexe nature-science-langage chez Condillac », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

ROBINS, R.H. (1982), « Condillac et l'origine du langage », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

ROUSSEAU, Nicolas (1986), *Connaissance et langage chez Condillac*, Genève, Droz.

SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

SWIGGERS, Pierre (1982), « La sémiotique de Condillac ou la pensée dans la pensée », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

TAKESADA, T. (1982), « Imagination et langage dans *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac », in SGARD, Jean [a cura di] (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Genève-Paris, Slatkine.

TIERCELIN, Claudine (2002), « Dans quelle mesure le langage peut-il être naturel ? (Condillac, Reid) », in BERTRAND, Aliénor [a cura di] (2002), *Condillac, L'origine du langage*, Paris, Presses Universitaires de France.